

BAPAAT - Loisirs de Pleine Nature

Animation Responsabilité Randonnée Sports Aptitude Alternance
Canoë-Kayak Rafting Jeunesse Santé Environnement Formation VTT
Qualification Escalade Loisirs Nage en eau vive Technique Nature



Diplôme de niveau V certifié par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, attestant d'une **qualification professionnelle** de premier niveau pour l'**encadrement**, l'**animation** et l'**accompagnement** des activités sportives.

Supports techniques proposés :

VTT, Escalade, Environnement, Randonnée pédestre, Randonnée nautique (Nage en eau vive, Canoë-Kayak, Rafting).

Volume horaire :

(en fonction des supports techniques à valider après positionnement)

de 451 à 752 h en centre de formation,

de 420 à 650 h en alternance.

Allègement possible selon profil, tarif sur devis.

Pendant 11 mois de novembre à octobre



*Financement possible,
contactez nous
pour plus d'infos.*

BAPAAT - Loisirs de pleine nature



Le Bapaat est un diplôme certifié par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Il permet d'être salarié dans des associations ou entreprises rentrant dans le champ du sport et/ou de la jeunesse en tant qu'animateur professionnel sous la responsabilité d'un cadre titulaire d'une qualification de niveau supérieur.

Comment obtient-on le BAPAAT ?

Le diplôme du BAPAAT est obtenu par capitalisation des 15 unités de formation réparties en 4 modules. Celles-ci sont définies par les objectifs d'acquisition de compétences suivants :

Module 1 : Etre capable de comprendre la méthodologie générale de la mise en œuvre d'un projet pédagogique afin de préparer une action d'animation, en y intégrant des notions de sensibilisation à l'environnement :

M1.1 : Etre capable de connaître les publics, leurs attentes et leurs besoins pour pouvoir mener à bien en action d'animation,

M1.2 : Etre capable de participer à la mise en place d'un projet éducatif et pédagogique,

M1.3 : Etre capable d'animer une activité en cohérence avec un projet éducatif et pédagogique définis,

M1.4 : Etre capable d'analyser l'impact d'une activité de pleine nature sur un milieu donné, de repérer les fragilités de l'environnement naturel d'un territoire, d'utiliser des instruments d'orientation à lecture directe.

Module 2 : Etre capable d'assumer une présence active dans sa pratique professionnelle et dans un groupe afin d'intégrer une structure en tant qu'animateur :

M2.1 : Etre capable de communiquer efficacement avec les publics accueillis et au sein d'une équipe,

M2.2 : Etre capable de maîtriser l'expression écrite,

M2.3 : Etre capable d'appréhender les enjeux et l'environnement commercial des structures ainsi que leurs différentes méthodes de promotion.

Module 3 : Etre capable d'analyser l'environnement général, le contexte de sa pratique professionnelle de sorte à participer activement au fonctionnement d'une structure :

M3.1 : Etre capable de d'identifier les différentes structures d'accueil collectif, d'organisation d'activité et leurs partenaires et de connaître l'évolution historique du métier d'animateur de loisirs pleine nature,

M3.2 : Etre capable de maîtriser la réglementation en rapport avec sa fonction,

M3.3 : Etre capable d'élaborer un budget simple et de connaître les éléments de base d'une comptabilité,

M3.4 : Etre capable d'exécuter des actes administratifs simples.

Module 4 : Etre capable d'animer une séance dans un support technique en toute sécurité :

M4.1 : Etre capable de connaître la législation et la réglementation spécifiques à l'activité,

M4.2 : Etre capable d'utiliser les techniques personnelles et d'encadrement spécifiques à chaque activité,

M4.3 : Etre capable de mettre en œuvre une pédagogie de l'activité en fonction des publics et en toute sécurité,

M4.4 : Etre capable de participer à la logistique de l'activité et à la maintenance du matériel.

Modalité de sélection et de positionnement :

Des tests permettent au candidat de se situer par rapport au support de pratique choisi, et de déterminer d'éventuels allègements et le plan individualisé de formation.



Ces tests auront pour but de déceler chez le candidat le potentiel à supporter la charge de travail liée aux nombres de supports techniques choisis.

Le nombre de support technique n'est pas limité. Cependant, l'analyse du potentiel du candidat peut s'avérer être un facteur limitant.

Les tests sont constitués de :

- 1 épreuve pratique permettant de faire un état des lieux du niveau de pratique du candidat dans le(s) support(s) technique(s) visé(s).

- 1 entretien (20') permettant de mesurer la motivation du candidat et de l'interroger sur son parcours.

Période de Tests d'exigences préalables :

Juin & Septembre. (Pour les dates exactes, contactez Lionel Radureau)

Dossier de candidature :

- à télécharger sur notre site www.cnam-millau.fr ;

- à demander par mail à contact@cnam-millau.fr ou par téléphone au 05 65 60 77 84.

Contact renseignements :

Lionel RADUREAU : 06 86 08 92 95 – lionel.radureau@cnam-millau.fr.

Millau
Enseignement Supérieur

le cnam